Université de Lorraine : la présidente menacée de mort pour avoir refusé « la validation automatique du semestre ». Elle prend des mesures de protection pour ses proches « qu'elle ne pensait ne jamais devoir prendre un jour »

14/11/2026 à 13h08



Selon le journal L'Est Républicain, la présidente, Hélène Boulanger, a été ciblée par des menaces, y compris de mort, liées au «*refus d'accéder à la revendication de validation automatique du semestre*». «*J'ai mis des mesures permettant de protéger mes proches que je pensais ne jamais devoir prendre un jour*», a déploré la cheffe d'établissement. Elle a déposé une plainte.

L'université a par ailleurs déposé plainte pour des dégradations de la porte d'un garage commises le 10 novembre. Dans le cadre de cette enquête, deux personnes majeures et un mineur ont été interpellés et placés en garde à vue, a indiqué

à l’AFP le procureur de Nancy, François Capin-Dulhoste. Ces mesures ont été levées jeudi et l’enquête se poursuit.

Le Figaro